

1.

Débitrice: **Tempus Concept SA**, 2000 **Neuchâtel**
2.

Remarques: Convocation à l'assemblée des créanciers (art. 301 LP)
Les créanciers sont informés que l'assemblée des créanciers se tiendra le mardi 16 novembre 2004 à 10 heures dans les locaux de la débitrice (auditoire circulaire) à l'avenue Ed.-Dubois 20 à Neuchâtel.
Les créanciers peuvent prendre connaissance des pièces relatives à la procédure pendant les vingt jours qui précèdent l'assemblée auprès de Gregory Mallet, c/o Solutions Financières Indépendantes Sàrl, Ed.-Dubois 20, 2000 Neuchâtel sur rendez-vous préalable au 032 731 01 01.
Les commissaires Philippe Béguin et Gregory Mallet

Gregory Mallet, Solutions Financières Indépendantes
2000 Neuchâtel

(02489762)